

Salle 04

Arsud – Carrefour de la Malle – CD 60 D – 13320 Bouc-Bel-Air

Conditions d'accès et caractéristiques techniques

I – LA CANDIDATURE

Déposez votre candidature à espaces-creation@arsud-regionsud.com

Avec :

- Une présentation de votre projet artistique et de votre équipe (création, répétitions, reprise)
- Une fiche technique détaillée de vos besoins en matériel
- Un budget du projet mentionnant les aides publiques et apports de partenaires

II – LES FRAIS DE PARTICIPATION

Nos missions de service public nous permettent de proposer ces services contre une participation aux frais d'entretien et d'amortissement du matériel.

Au titre de la mise à disposition, l'association versera à Arsud une redevance d'occupation basée sur une catégorisation tarifaire établie en fonction de l'analyse de la situation financière de la structure demandeuse, sur le dernier exercice comptable clôturé (examen des derniers « Bilan Financier » et « Compte de Résultat » en date).

- Selon une formule hebdomadaire (comptabilisée sur six journées consécutives) :
 - 100 euros TTC par journée, de 8h30 à 23h30 (en dessous de 50 000 euros TTC, lors de la clôture du dernier exercice)
 - 150 euros TTC par journée, de 8h30 à 23h30 (entre 50 000 euros TTC et 90 000 euros TTC, lors de la clôture du dernier exercice)
 - 200 euros TTC par journée, de 8h30 à 23h30 (au-dessus de 90 000 euros TTC, lors de la clôture du dernier exercice)

III – LA TECHNIQUE

Matériel son et lumière

Dans cet espace, Arsud propose une installation son et lumière minimum. Liste sur demande à espaces-creation@arsud-regionsud.com.

Pour une installation complémentaire, une demande de réservation et une location de matériel devront être faites à l'adresse : reservation@arsud-regionsud.com.

Le catalogue de location de matériel scénique d'Arsud est consultable sur notre site à : <https://arsud-regionsud.com/louer/parc/1>.

Caractéristique de la salle

Surface unitaire : 240m² + annexe de 93m²

Longueur : 20m

Largeur : 12m

Hauteur maximum : 7.5m sous plafond

Hauteur maximum sous gril : 6.5m

2 ponts motorisés

Tour SAMIA

Revêtement sol : parquet noir

Parois noires.

Pas de fenêtre.

Accès décors : porte de 4m de haut sur 5m de large

Alimentation électrique : P17 63A – Distribution électrique dans la salle

Piano demi-queue : Yamaha C6

Écran de projection fixe : 10m x 6m

+ d'infos en adressant un mail à espaces-creation@arsud-regionsud.com

IV – LA RESTAURATION

Une cafétéria à usage normal de réfectoire permet de déjeuner sur place quotidiennement (jusqu'à 17h).

V – L'ENTRETIEN

La propreté des espaces (sol, moquette, vaisselle et mobilier), et notamment de la cafeteria (accessible jusqu'à 17h00), se trouve sous la responsabilité des utilisateurs. Un équipement adapté est mis à disposition. En cas de non-respect, le contractant devra s'acquitter auprès d'Arsud d'une facture de 63 euros TTC / heure d'intervention d'une équipe extérieure de nettoyage.

La salle doit être rendue dans le même état qu'à l'arrivée des usagers.

Face à la pandémie du covid-19, Arsud applique le strict protocole sanitaire auquel les résidents doivent se conformer.

<https://travail-emploi.gouv.fr>